

Certificat

FERMETURES**Baies, portes, vérandas et accessoires****Volet Roulant Monobloc « SERMOBLOC »**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **SERPLASTE**
142, rue Poincaré 57340 MORHANGE France

Usine **SERPLASTE**
ZI rue Lavoisier 57340 MORHANGE France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 702-308-103 du 20 janvier 2016

Décision d'extension n° 889-308-103 du 18 janvier 2021

Cette décision se substitue à la décision n° 884-308-103 du 11 janvier 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par treuil et motorisée
Manœuvre :	M*1 M	Manœuvre par treuil Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Pour le CSTB
Pour le Président



Edwige PARISEL

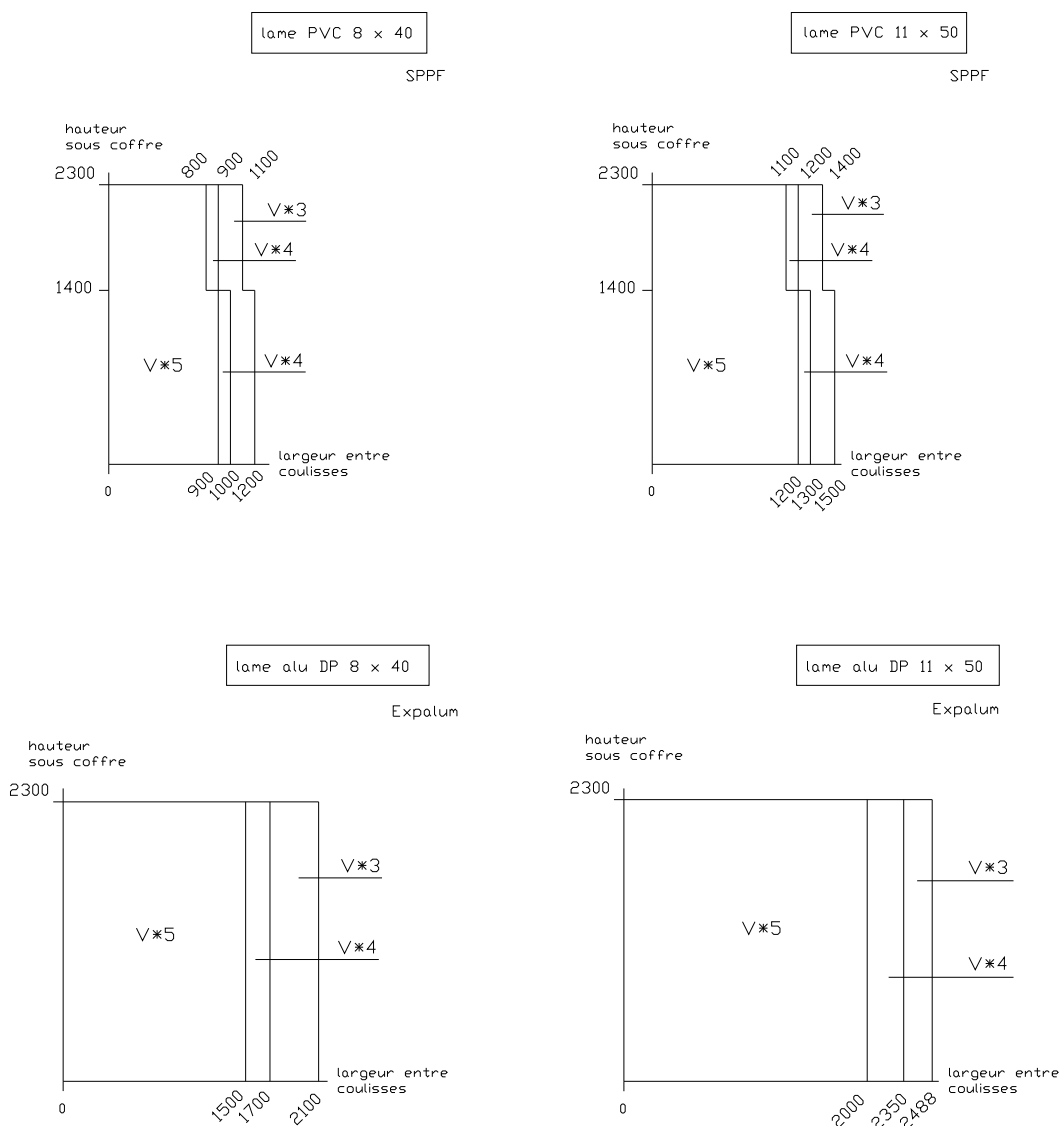
Annexe du Certificat

Décision n° 889-308-103 du 18 janvier 2021

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant « THERMOBLOC » de la société SPPF, sous Avis Technique.

PERFORMANCES

🌀 Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 889-308-103 du 18 janvier 2021

🔗 **Endurance mécanique :**

Manœuvres par treuil et motorisée : E*2

🔗 **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 (toutes surfaces)

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critères satisfaisants

🔗 **Résistance aux chocs : C***

🔗 **Comportement à l'ensoleillement : R**

🔗 **Occultation : O***

🔗 **Corrosion : S*1**

🔗 **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame 8 x 40	Rsh = 0,06
	Lame 11 x 50	Rsh = 0,08
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Annexe du Certificat

Décision n° 889-308-103 du 18 janvier 2021

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche)

Tabliers PVC	Lame 8 x 40	$\Delta R^* = 0,23$
	Lame 11 x 50	$\Delta R^* = 0,25$
Tabliers aluminium		$\Delta R^* = 0,18$

Note : Les systèmes de classe 5 permettent d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre. Les usinages des entailles destinés à recevoir les entrées d'air doivent être effectués selon les dispositions : 1 mortaise 2 x 172 x 12 ou 1 mortaise 2 x 172 x 15
Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée »

☞ Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* \geq 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit objet du présent certificat ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif.
L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.